

**ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE  
GÉOGRAPHIE**

**Sujet :**

**Enseigner « La mondialisation en fonctionnement »  
en classe de terminale**

**I. Éléments de présentation de la situation professionnelle**

- **Document A** : Extraits du programme de géographie de la classe de terminale ES-L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de terminale L-ES, Dominique Husken-Ulbrich (dir.), Hachette, 2012, p. 104-105.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de terminale L-ES, Jacqueline Jalta, Roger Reineri, José Riquier (dir.), Paris, Magnard, 2012, p. 80-81.

**II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle**

- **Document D** : Jacques Lévy, « La mondialisation : un événement géographique », *L'Information géographique*, n°71, février 2007, p. 6-31.
- **Document E** : Christian Chavagneux, « Faut-il attirer les multinationales ? », *Alternatives Economiques*, n°377, 1 mars 2018.

**Document A** : Extraits du programme de géographie de la classe de terminale ES-L, B.O. n°42 du 14 novembre 2013, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

#### **Thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation**

Question	Mise en œuvre
La mondialisation en fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un produit mondialisé (étude de cas)</li><li>- Processus, acteurs, débats</li><li>- Mobilités, flux et réseaux</li></ul>

### Extraits de la fiche Eduscol

#### **Problématiques de la question**

- Comment s'organisent les chaînes d'acteurs, les marchés et les systèmes territoriaux qui forment le cadre au sein duquel se conçoivent, se produisent et se consomment les biens et les services à l'échelle mondiale ?
- Quels débats et quelles contestations le processus de mondialisation nourrit-il ?

#### **Orientations pour la mise en œuvre**

#### **Processus, acteurs, débats**

Les processus engagés dans le fonctionnement de la mondialisation recouvrent les grandes modifications de la **division internationale du travail (DIT)** et du **système de régulation des échanges au cours des trois dernières décennies**. La mise en circulation de produits mondiaux s'appuie sur la **libéralisation** progressive du commerce international et l'abaissement des **barrières douanières**, sur la **spécialisation** productive des territoires, mais aussi sur la **financiarisation** de l'économie, l'émergence de marques mondiales et la constitution d'empires commerciaux. Il convient de souligner combien le processus de mondialisation est **producteur d'inégalités**.

Les principaux opérateurs des processus de mondialisation appartiennent au **secteur privé** (firmes transnationales et leur cortège d'entreprises sous-traitantes). Mais les **acteurs publics** (groupements supranationaux, États, voire régions et ensembles locaux) jouent également un rôle crucial dans les processus de mondialisation. Par leur action législative ou réglementaire, l'effort de formation de la main-d'œuvre ou encore l'encouragement à l'innovation, les institutions soutiennent la **compétitivité actuelle et future des territoires**.

Processus et actions des acteurs sont à l'origine de nombreux **débats**. Les **acteurs de la société civile** (syndicats ou associations de consommateurs par exemple) s'approprient ainsi les problématiques liées à la mondialisation en soulignant l'inégalité des termes des échanges ou la concurrence exercée par les territoires produisant à bas coût. L'**empreinte environnementale** des flux générés est soulignée. Les contestations sur le coût social et environnemental du processus de mondialisation conduisent à la **promotion de modèles alternatifs** : affirmation des acteurs locaux et des territoires de proximité, exigence de qualité et de traçabilité des produits, essor de préoccupations éthiques, environnementales et sociales... Le développement du processus de mondialisation pose aussi la question de la **gouvernance** : mise en cause de certains acteurs (firmes transnationales, acteurs financiers...) et aspiration à un renforcement du contrôle démocratique sur les réseaux d'échanges et les marchés.

**Document D :** Jacques Lévy, « La mondialisation : un événement géographique », *L'Information géographique*, n°71, février 2007, p. 6-31.

Ce qu'on observe depuis quarante ans, avec une accélération à partir de 1990, c'est plutôt une diffusion de techniques classiques, dans certaines limites et pas forcément là où on les attend : les migrants et les touristes sont sans doute ceux qui ont le plus fait changer le paysage des flux d'échelle mondiale. Si l'on y ajoute la circulation des idées et des attitudes, pour laquelle la télévision a joué un rôle substantiel, ces processus ont contribué à une baisse de l'amplitude des différences et des disparités. Ils ont aussi, paradoxalement, légitimé l'existence d'un système de lieux dont l'interdépendance s'accompagne de la protection de leur identité par la promotion de l'ailleurs, la patrimonialisation ou la défense de la diversité culturelle. [...]

Par ailleurs, c'est incontestablement l'univers de la *télécommunication* qui a bouleversé le rapport à la distance. Ces techniques de dématérialisation en direct (téléphone, télévision, internet) ou en différé (livres, CD, DVD, information numérique téléchargée) peuvent être considérées comme des alternatives à la *mobilité* ou à la *coprésence*, c'est-à-dire aux deux autres grandes modalités de gestion de la distance. [...] Nous avons vu que les villes ont fait mieux que résister à la concurrence de la mobilité et de la télécommunication : la coprésence se confirme comme le moyen le plus efficace pour réaliser des configurations interactives favorables à l'innovation. Ainsi les espaces de la mondialisation ne se réduisent pas à ceux des technologies. Ils renvoient à des *techniques* produites par les acteurs-usagers des technologies lorsqu'ils cherchent à répondre au problème suivant : comment puis-je tirer parti du Monde ?

Plutôt qu'elle ne rabat la vie sociale sur un seul niveau, la mondialisation ajoute de la complexité à chacun des espaces qui coexistent sur la planète. Elle participe, comme changement d'échelle, à l'ensemble touffu des multiples modalités de mesure de la distance (métriques). [...] Le Monde fait partie intégrante des mondes humains. Par ailleurs, la mondialisation permet le « bouclage » (Dollfus, 1990), c'est-à-dire le couplage obligé, de deux entités, la Terre (réalité biophysique) et le Monde (réalité sociale). Plus généralement, la structure de l'échelle influence chacun de ses *échelons* : en tant que niveau ultime de l'habitat humain, en tout cas pour le moment, le Monde se trouve dans une situation que n'ont jamais totalement connue des objets plus limités tels que des sociétés locales ou nationales. Le Monde, *englobe* au moins tout le reste, même s'il n'est pas du tout acquis qu'il le *contienne*.

Ainsi, la mondialisation peut se lire comme un ensemble en partie contradictoire d'actions spatiales menées par une multitude d'opérateurs, avec tout de même une certaine cohérence dans son effet, celui de produire un espace d'échelle mondiale plus consistant - parfois beaucoup plus consistant - que celui qui préexistait. En ce sens, la mondialisation fait système.

**Document E :** Christian Chavagneux, « Faut-il attirer les multinationales ? », *Alternatives Economiques*, n°377, 1 mars 2018.

Les pays déroulent le tapis rouge pour attirer les investisseurs étrangers sur leur territoire. Ils en espèrent un impact positif sur la croissance et l'emploi, ce qui est loin d'être assuré. *Choose France!*», intime le président Macron aux grands patrons étrangers qu'il reçoit à Versailles en janvier dernier, suivi d'un *"France is back!"* quelques jours plus tard à Davos. L'Hexagone, comme les autres pays développés, cherche à attirer les multinationales sur son territoire. Si l'ouverture aux investisseurs étrangers apporte de nombreux avantages, elle fait également supporter des coûts aux économies qui les accueillent. A moins de racheter une entreprise locale déjà existante, ce qui est souvent le cas dans les pays développés, l'arrivée de multinationales étrangères contribue à la croissance du pays d'accueil en développant l'investissement, l'emploi et les exportations. Par exemple en 2016, les flux d'investissements étrangers reçus représentaient 5,4 % de l'investissement annuel des entreprises en France. On compte ainsi plus de 28 000 filiales d'entreprises étrangères employant 1,8 million de personnes, soit 11 % des effectifs salariés du pays. Elles assurent 30 % de nos exportations et même 34 % si l'on s'en tient à l'industrie manufacturière. Mais à ce jeu, l'Hexagone donne plus à l'étranger qu'il ne reçoit : nos multinationales disposent de 37 000 filiales à l'étranger, où elles emploient 5,5 millions de personnes, ce qui correspond à 56 % de leur effectif salarié. Dans la course pour attirer les entreprises étrangères, des pays gagnent plus que d'autres. Dans les pays émergents, l'arrivée de firmes étrangères peut être conditionnée à des transferts de technologie, lesquels accélèrent le développement de ces pays. Mais dans les pays développés, les firmes qui s'installent viennent plutôt bénéficier des compétences locales, ce qui peut se faire au détriment de la recherche publique nationale, comme c'est le cas en France dans le domaine de l'intelligence artificielle. [...]

Le géant américain General Electric avait promis des créations d'emplois en France mais, face à ses difficultés, il en a plutôt supprimé. Il y a de fortes chances pour que, suite à l'annonce de son grand plan de licenciement mondial, les filiales de pays étrangers soient les plus touchées. [...] La France, comme les autres pays, attire les investisseurs étrangers grâce à des niches et des subventions fiscales coûteuses pour leur budget, sans que l'on dispose d'informations précises. Par exemple le crédit impôt recherche (CIR) attire les activités de R&D étrangères. [...] Au total, le CIR aurait permis d'attirer des entreprises ayant créé 2 600 emplois en 2016. Mais à quel coût sur les 5 milliards de budget total du CIR ? Et n'oublions pas l'optimisation fiscale agressive des grands groupes étrangers installés en France.

Enfin, les investissements étrangers contribuent à renforcer les inégalités. C'est vrai sur le plan territorial, car ils s'installent généralement dans les régions les plus dynamiques. Ainsi, les emplois créés dans l'Hexagone se concentrent prioritairement en Ile-de-France, la région déjà la plus riche du pays. Mais c'est vrai également en matière de distribution des revenus. Les pays riches, dont de nombreuses entreprises sont implantées à l'étranger, reçoivent généralement plus de dividendes de l'extérieur qu'ils n'en versent. Par exemple, selon les données de la balance des paiements, la France a reçu 58 milliards d'euros en 2016, contre 16 milliards versés. Le solde est positif, mais l'effet est surtout bénéfique pour les gros actionnaires, ceux qui se classent dans la partie la plus riche de la population. La mondialisation ne profite pas à tous.